

IESF Hauts-de-France et SFEN Hauts-de-France
LILLE - 30 novembre 2022

Comment intégrer les énergies intermittentes dans le réseau électrique ?

Par Georges Sapy (*)

(*) Membre de la SFEN, de Sauvons Le Climat et de PNC-France

Plan de la présentation

- 1 - Quelles énergies pour 2050 ?
- 2 - Pourquoi les réseaux publics d'électricité sont-ils indispensables ?
- 3 - L'organisation du système électrique européen
- 4 - Les bases fonctionnelles des réseaux électriques actuels
- 5 - Les conséquences de l'introduction d'électricité éolienne ou photovoltaïque dans les réseaux
- 6 - Les limites de cette introduction
- 7 - Perspectives 2050 selon les connaissances actuelles

1 - L'électricité, énergie ultra-dominante de la future « neutralité carbone » visée en 2050 - La biomasse, seule énergie de complément

1 - L'électricité peut être produite à partir d'un grand nombre de sources d'énergies « primaires » (sources existant dans la nature) en excluant les énergies fossiles carbonées, émettrices de CO₂ :

→ Avec l'énergie nucléaire (la moins carbonée de toutes les énergies avec l'hydraulique)

→ Avec les énergies renouvelables :

- Utilisables à grande échelle : énergie hydraulique (fleuves et lacs d'altitude) ; énergie du vent (captée avec des éoliennes) ; énergie solaire (essentiellement captée sous forme photovoltaïque)

- Utilisables à petite échelle : micro-hydraulique, énergies des mers (marémotrice, courants sous-marins, énergie des vagues) ; géothermie haute température ; biomasse ; etc.

→ L'électricité est un vecteur d'énergie « finale » (énergie qui est directement utilisable par les consommateurs) dont les émissions de CO₂ peuvent être réduites à celles de la construction et de l'entretien des machines de production, sans émettre de CO₂ lors de sa production elle-même

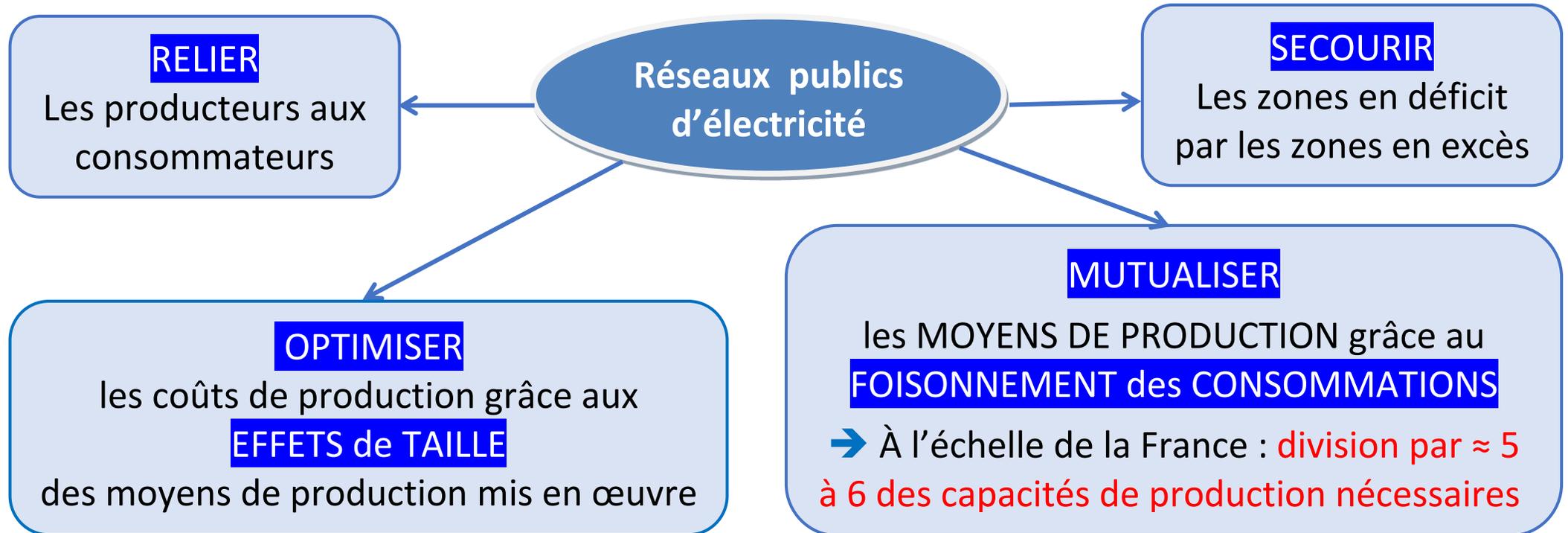
→ L'électricité peut être retransformée en pratiquement toutes les autres formes d'énergie : mécanique ; hydraulique ; thermique ; électromagnétique ; chimique dont hydrogène ; etc.

→ MAIS pour être utilisée en masse, l'électricité requiert des réseaux de transport/distribution

2 - La biomasse (= énergie solaire transformée) : 2^{ème} source d'énergie « non carbonée ». Mais est limitée par sa croissance annuelle. Utilisable sous forme de bois énergie, déchets végétaux ou biogaz ; Applications également limitées : production de chaleur, de biocarburants, d'électricité (surtout avec le biogaz, mais l'électricité est en concurrence avec les autres utilisations)

2 - Les réseaux publics d'électricité, outils de : Mise en relation - Solidarité - Mutualisation - Optimisation

1 - Les quatre apports majeurs des réseaux publics d'électricité :



2 - Des réseaux publics d'électricité de tailles et puissances très différentes...



3 - L'organisation du système électrique européen :

L'ENTSO-E : European Network of Transmission System Operators for Electricity

Regroupe depuis 2009 les 42 gestionnaires des réseaux de transport d'électricité (GRT dont RTE en France) de 35 pays du continent européen avec deux objectifs :

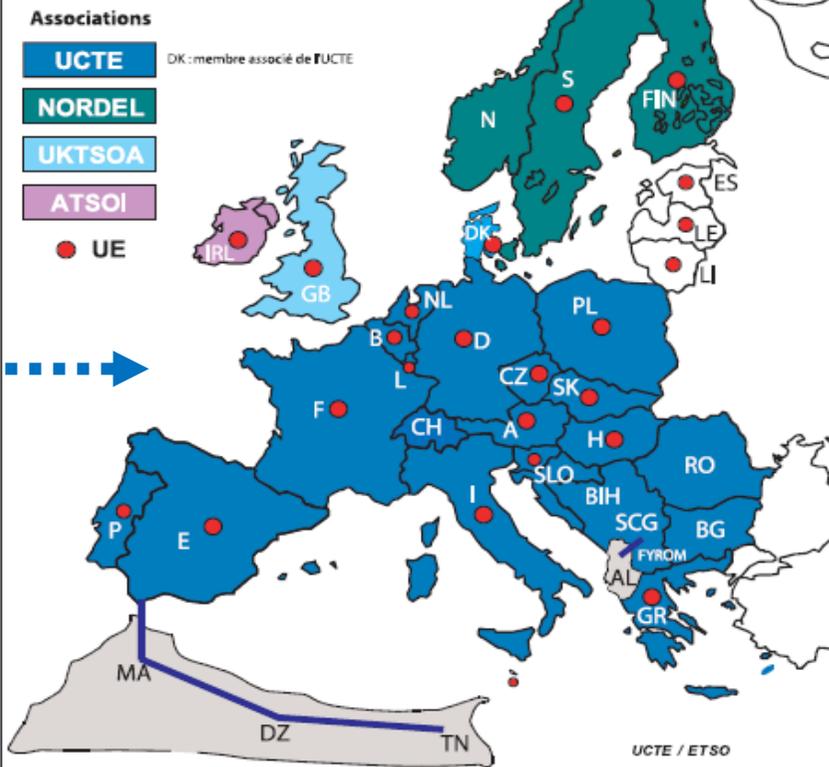
- TECHNIQUE : coordonner, optimiser et sécuriser le fonctionnement des réseaux nationaux
- COMMERCIAL : faciliter les échanges via les marchés de l'électricité



→ Réseau français : très fortement interconnecté au réseau européen

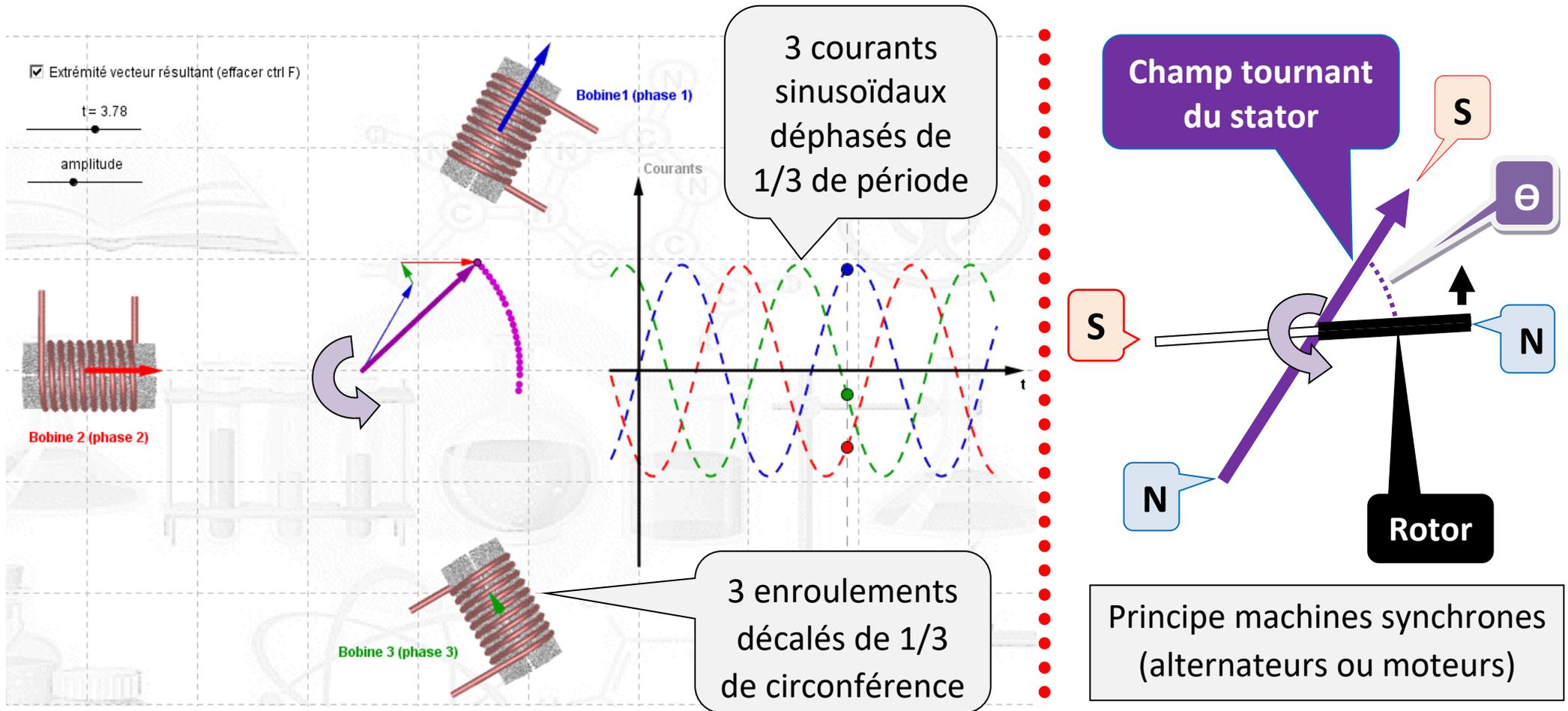
L'interconnexion du système électrique français avec les pays d'Europe de l'Ouest

ENTSO-E a regroupé :



4 - Bases fonctionnelles des réseaux en courant alternatif triphasé (1/3)

La géniale invention du champ magnétique **TOURNANT CONSTANT** par Nikola TESLA en 1891



* Le **champ tournant** du **stator** et le **rotor** d'un **alternateur** tournent exactement à la **même vitesse**
➔ Liés par **couplage électromagnétique synchrone** via l'**angle interne θ** (image de la Puissance)

* « **N** » **alternateurs** raccordés **en réseau** tournent exactement à la **même vitesse** (par couplage synchrone) et **communiquent instantanément** (fraction vitesse de la lumière) via la **fréquence COMMUNE** du réseau = Indicateur global d'un déséquilibre [Production = Consommation]

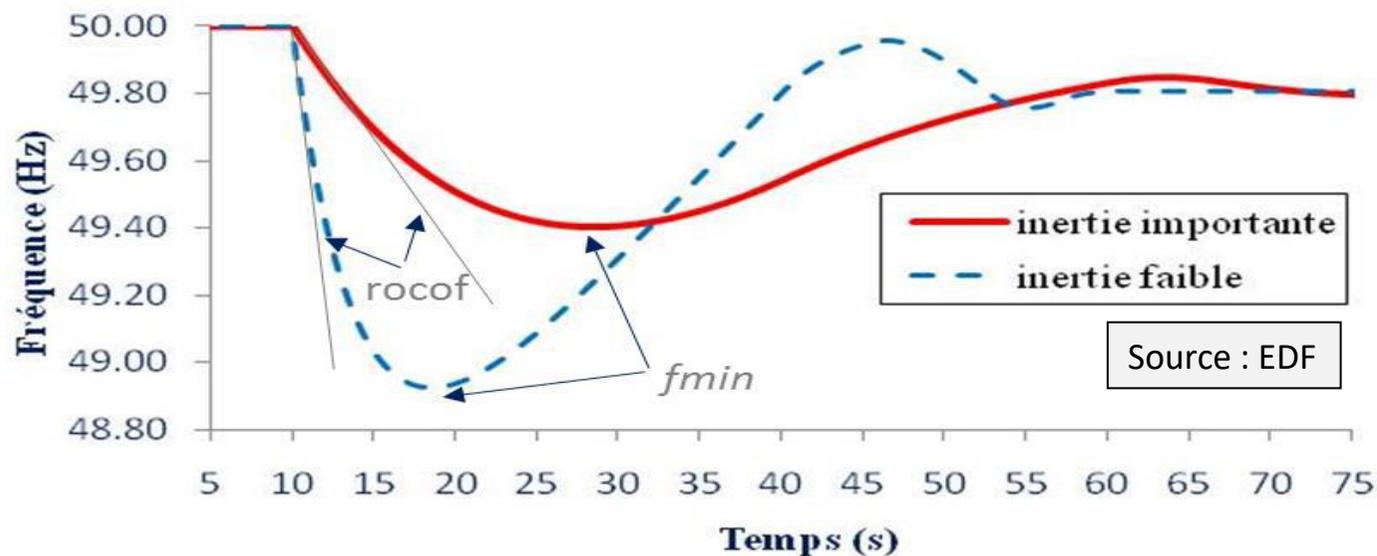
4 - Bases fonctionnelles des réseaux en courant alternatif triphasé (2/3)

Les deux atouts des systèmes triphasés actuels pour la stabilité INSTANTANÉE des réseaux

1 - Ils possèdent une inertie naturelle importante : celle des masses tournantes des rotors des machines synchrones = **volants d'inertie** ayant deux **actions stabilisatrices** complémentaires :

* Mécanique : **ralentit** les **variations brutales** de **vitesse = fréquence**

* Énergétique : par **stockage/déstockage d'énergie cinétique AUTORÉGULANTE**



Constantes de temps →
fmin atteinte en :

* **≈ 10 à 11 secondes** sur réseau européen (Perte de référence de **3 GW**)

* **< 5 secondes** sur réseaux isolés des îles

* Autre apport de l'inertie : **laisse aux régulations de la puissance P** des turbines entraînant les alternateurs **le temps d'agir** (selon une loi de régulation proportionnelle) : $\Delta P = -k \times \Delta f$

2 - Signal fréquence commune → **DÉCLENCHE** instantanément les régulations de **TOUS les alternateurs participants, au PRORATA de leur puissance** → Participation **UNITAIRE** de chaque alternateur au rééquilibrage en puissance **limitée à $\approx \pm 2\% P_n$** → **Faibles temps de réponse**

4 - Bases fonctionnelles des réseaux en courant alternatif triphasé (3/3)

Des paramètres à maintenir en permanence dans d'étroites limites

1 - La fréquence : **f**

- * Paramètre global, image de l'indispensable équilibre [Production P = Consommation C]
- * Fluctue en permanence autour de sa valeur nominale de 50 Hz en fonction des variations de la consommation. Depuis l'injection dans les réseaux de productions variables et intermittentes éoliennes et photovoltaïques, les variations de ces dernières s'ajoutent algébriquement à celles de la consommation pour des variations combinées >> à celles de la seule consommation
- * Mais **f** doit toujours rester dans des limites strictes inchangées pour la sécurité des réseaux et le bon fonctionnement des machines de production et des récepteurs des consommateurs :
 - Plage normale de fonctionnement : 50 Hz \pm 1 % soit 50 \pm 0,5 Hz
 - Alerte fréquence basse critique : 49,7 Hz (- 0,3 Hz)
 - Limite basse de sécurité ENTSO-E : 49,2 Hz (- 0,8 Hz)
 - Risques très élevés de délestages incontrôlés : \leq 49 Hz (\leq - 1 Hz) \rightarrow « Black-out » possible...

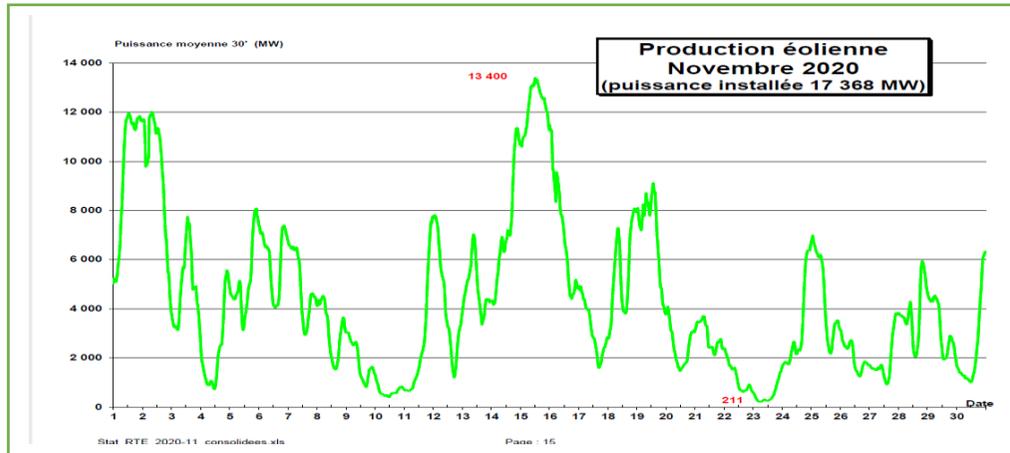
2 - La tension : **U**

- * C'est l'autre paramètre de base caractérisant le réseau. Il est géographique (local ou régional)
- * Sa plage admissible de fonctionnement est plus large : \pm 5 % pouvant être exceptionnellement portée à \pm 10 % pendant quelques minutes

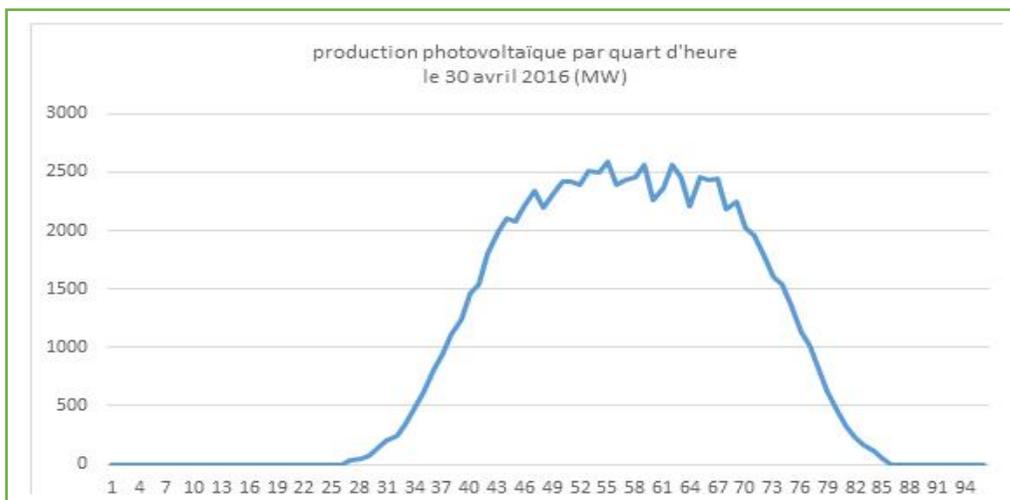
3 - Moyens de réglage de ces deux paramètres : les groupes turbo-alternateurs synchrones

5 - Pourquoi l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** (d'origine éolienne ou photovoltaïque) **change la donne** (1/4)

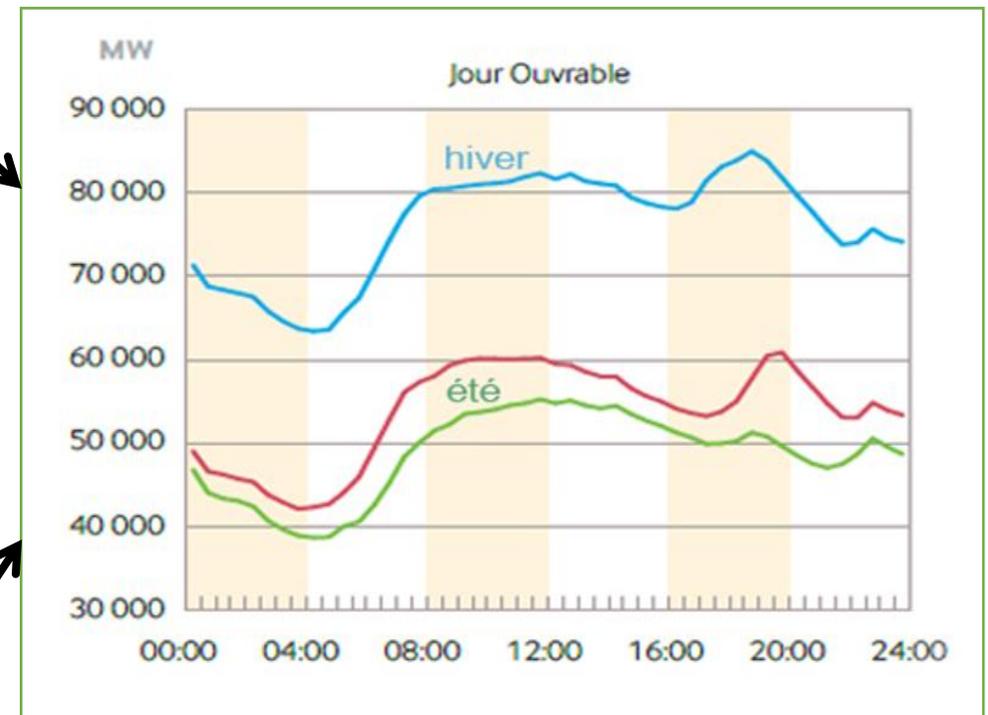
1^{ère} raison : elle introduit une variabilité aléatoire dans la PRODUCTION d'électricité qui doit être **compensée** par différents moyens → Rend l'équilibrage [P = C] plus complexe et plus difficile



Exemple de production éolienne (mois)



Exemple de production photovoltaïque (journée)



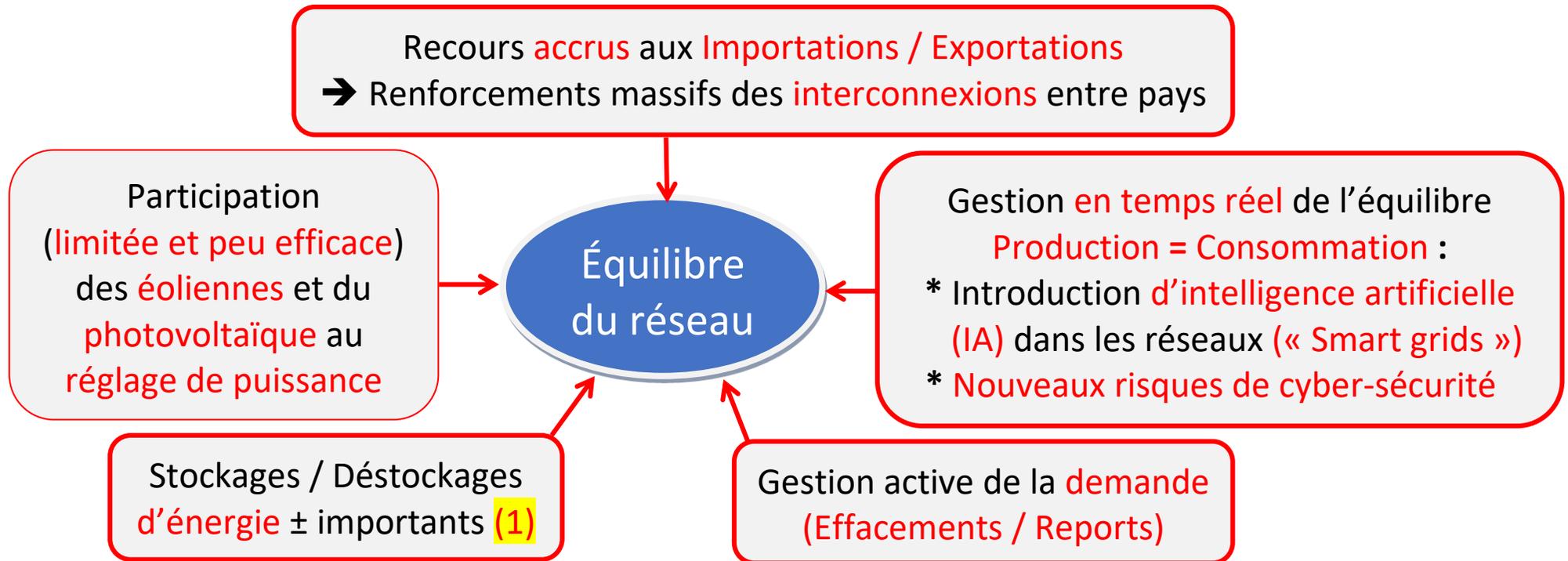
Consommations journalières selon saisons
→ **Très peu corrélées** avec les productions éoliennes et photovoltaïques

5 - Pourquoi l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** (d'origine éolienne ou photovoltaïque) **change la donne** (2/4)

9

1 - Cette électricité variable et intermittente étant INCAPABLE d'assurer SEULE l'équilibre [P = C] :

→ Des contributions supplémentaires sont INDISPENSABLES :



(1) **Hydraulique** (STEP) -- **Batteries** électrochimiques -- **Gaz de synthèse** dont **hydrogène**

2 - MAIS : contributions INSUFFISANTES → SUPPORT INDISPENSABLE de moyens PILOTABLES pour ajuster la production en plus ou en moins selon productions variables et intermittentes :

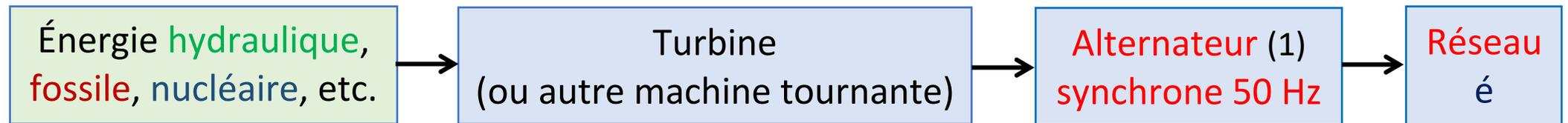
Gaz (fossile) -- Hydraulique + NUCLÉAIRE -- Bioélectricité -- Déstockage d'énergie (bas carbone)

→ Sans nucléaire : stockages/déstockages d'hydrogène en très grande MASSE indispensables

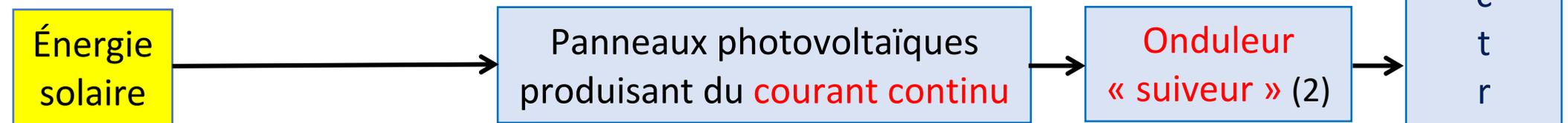
5 - Pourquoi l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** (d'origine éolienne ou photovoltaïque) **change la donne** (3/4)

2^{ème} raison : **un mode de couplage au réseau très différent** : couplage **électromagnétique** des alternateurs remplacé par couplage **électronique** (onduleurs de puissance commandés)

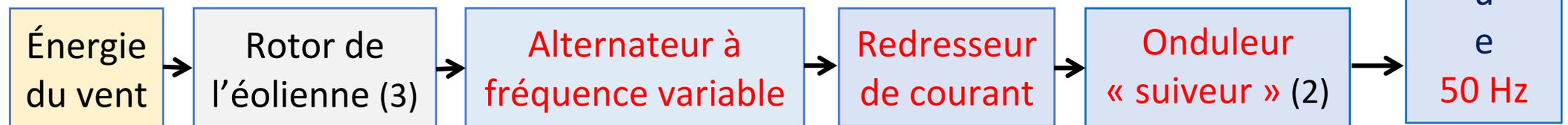
1 - Rappel : schéma d'une production d'électricité par machine synchrone pilotable :



2 - Schéma d'une production d'électricité photovoltaïque :



3 - Schéma d'une production d'électricité par éolienne moderne à vitesse variable :



(1) « **Forme** » le réseau en **fréquence f** et **tension U** et apporte son **inertie mécanique** et son **énergie cinétique**

(2) Qui « **suit** » la **fréquence f** et la **tension U** du réseau définie par les alternateurs + **N'a pas d'inertie**

(3) **L'énergie cinétique** du rotor de l'éolienne peut être **partiellement réinjectée** dans le réseau

5 - Pourquoi l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** (d'origine éolienne ou photovoltaïque) **change la donne** (4/4)

Performances des onduleurs de puissance << à celles des alternateurs (à une exception près)

→ Des conséquences négatives multiples pour le fonctionnement des réseaux :

| Points faibles des onduleurs électroniques de puissance | Conséquences pour les réseaux d'une forte introduction d'onduleurs | Moyens palliatifs possibles |
|---|--|---|
| Absence d'apport d'inertie | L'inertie globale des réseaux ↓ → Les rend instables au-delà d'un certain seuil | Ajout de compensateurs synchrones (1) |
| Onduleurs actuels dits « grid following » ou « suiveurs » incapables de « former » le réseau | Au-delà d'un certain seuil, il n'y a plus assez d'alternateurs pour former le réseau en fréquence f et en tension U | Ajout d'onduleurs dits « grid forming » pouvant « former » le réseau (2) |
| Faibles capacités de surintensités transitoires (≈ 20 à 50 % In) << celles alternateurs (500 à 600 % In) | → Déconnexions lors des courts-circuits fugitifs des réseaux → Les risques de divisions (fragmentations) des réseaux ↗ | Ajout de compensateurs synchrones (1) |
| Introduction d'harmoniques HF dans ondes de tension et courant | Détériorent les appareils dans les réseaux et chez les consommateurs | Ajout généralisé de filtres « passe-bas » |

(1) Alternateurs couplés au réseau tournant à vide (sans couple moteur) et lui apportant leur inertie
+ Leurs capacités de réglage de la tension

(2) Onduleurs **reproduisant électroniquement les équations internes des alternateurs**

Une exception : temps de réponse (T_r) des onduleurs électroniques << à ceux des alternateurs

→ « **Réglage rapide de puissance-fréquence** » : **T_r d'un ensemble [batterie + onduleur] < 1 s**

6 - Quelles **limites** à l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** ? (1/3)

Jusqu'où pourra-t-on remplacer les alternateurs par des onduleurs pour « former » le réseau **dans des conditions de stabilité et de sécurité non dégradées** ?

1 - **Taux MAXIMUM** de puissance injectée via des **onduleurs** (selon pays européens) :

| | En valeur moyenne annuelle | En valeurs instantanées |
|------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Situation actuelle (1) | ≈ 40 % | 25 à 75 % selon inertie du réseau |
| Ambitions pour le futur (2) | ≈ 50-55 % puis vers 90-95 % | Jusqu'à près de 100 % |

(1) Réseau **restant** « formé » par des alternateurs majoritaires avec complément d'onduleurs « **suiveurs** »

(2) Si **trop peu** d'alternateurs **résiduels** (présents dans les productions **hydrauliques** ou utilisant du **biogaz** ou du gaz de **synthèse** comme l'**hydrogène**) pour « former » le réseau → Réseau majoritairement « formé » par onduleurs « **formant** » le réseau avec toujours un complément d'onduleurs « **suiveurs** »

2 - **Mais des défis techniques considérables restent à relever pour dépasser la situation actuelle** :

* **Incertitudes majeures** concernant le fonctionnement des **onduleurs** « **formant** » le réseau :

- Encore au stade des **laboratoires** ou des **microréseaux expérimentaux**

- **Capacité non démontrée** à fonctionner en parallèle en grand nombre, de façon stable et sûre

- **Difficile cyber-protection** des fonctions internes informatisées des onduleurs formant le réseau et de leurs très nombreuses liaisons informatisées de contrôle-commande à longue distance

→ Nouvelle **vulnérabilité** versus **couplages électromagnétiques à haute énergie** des alternateurs

* **Diminution MASSIVE** de l'**indispensable** inertie des réseaux

6 - Quelles **limites** à l'introduction d'électricité **variable** et **intermittente** ? (2/3)

L'indispensable inertie quantifiée par le **RoCoF** (« Rate of Change of Frequency »)

1 - **Le RoCoF exprimé en Hz/s est :**

- * **Proportionnel** à la puissance perdue ΔP à l'instant $t = 0$
- * **Inversement proportionnel** à l'énergie cinétique du réseau après la perte de puissance due à la perte d'un **moyen de production** ou à une **division (en 2 parties ou plus) du réseau** :

- * Quantifié par l'équation :

$$\frac{df}{dt} = \frac{50 \times \Delta P \text{ perdue}}{2 \times (\text{E cinétique réseau} - \text{E cinétique perdue})}$$

2 - **Valeurs caractéristiques du RoCoF :**

- * **« Grands » réseaux européens interconnectés** : **AVANT** l'introduction d'onduleurs connectant les sources d'électricité **variable** et **intermittente** : $\approx 0,1$ à $0,15$ Hz/s \rightarrow **Inertie globale importante** laissant aux régulateurs de puissance $\Delta P = -k \times \Delta f$ le temps de corriger les écarts
- * **« Petit » réseau de l'île irlandaise peu interconnectée avec l'extérieur** = **« Laboratoire avancé »** de l'Europe \rightarrow Taux de pénétration de puissance variable et intermittente **atteint** et **visé** :

| Taux | Valeur moyenne maximum annuelle | Valeurs instantanées maximales | Inertie | RoCoF |
|---------------------|--|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Atteint | ≈ 40 % | ≈ 70 à 75 % | \searrow | $\approx 0,5$ Hz/s |
| Visé en 2030 | ≈ 70 % (1) | ≈ 85 à 95 % (1) | $\searrow\searrow$ | ≈ 1 Hz/s |

(1) Implique : **Ajouts impératifs de compensateurs synchrones apportant leur inertie**
+ Réglages de puissance-fréquence ultra-rapides par ensembles [batteries + onduleurs]

6 - Quelles limites à l'introduction d'électricité variable et intermittente ? (3/3)

L'ALERTE de l'ENTSO-E sur le RoCoF maximum à ne pas dépasser sur la plaque Européenne

1 - Le RoCoF du réseau européen augmente avec le taux d'éolien et de photovoltaïque :

Pertes de puissance ΔP croissantes dues aux :

- * Risques croissants de division des réseaux
- * Échanges croissants entre pays

+

Diminution de l'inertie

→

RoCoF ↗

2 - L'alerte de l'ENTSO-E : Le RoCof doit rester ≤ 1 Hz/s à tout instant

* But : laisser aux régulations de puissance-fréquence, même les plus rapides, le temps d'agir

* Solution préconisée par l'ENTSO-E : ajouter de l'inertie au réseau européen pour maintenir une valeur suffisante → Inertie quantifiée en équivalent de machines synchrones à installer :

| Ajouts d'inertie au réseau européen requis selon l'ENTSO-E | En 2025 | En 2030 | En 2040 |
|--|---------|---------|---------|
| Machines synchrones (1) supplémentaires à installer (en GW) | ≈ + 100 | ≈ + 300 | ≈ + 500 |
| Nombre de machines synchrones de 250 MVA (par exemple) à ajouter | 400 | 1 200 | 2 000 |

(1) Turbo-alternateurs fonctionnant à l'hydrogène ou au biogaz + Compensateurs synchrones

→ Maintenir la robustesse du réseau européen → Augmenter considérablement les moyens synchrones non émetteurs de CO₂ apportant de l'inertie pour remplacer ceux qui auront été arrêtés (moyens fonctionnant aux énergies fossiles ou nucléaires dans les pays qui le refusent)

Imaginer faire fonctionner des réseaux formés par des onduleurs est un pari très risqué...

1 - Pari confirmé par l'étude commune AIE-RTE du 27 janvier 2021. Extraits :

« Quatre ensembles de conditions techniques strictes devront être remplies pour permettre, avec une sécurité d'approvisionnement assurée, l'intégration d'une proportion très élevée d'énergies renouvelables variables dans un système électrique de grande échelle, comme celui de la France [...] Il n'existe aucune démonstration de la faisabilité d'une intégration très poussée d'EnR variables comme l'éolien et le photovoltaïque sur un grand système électrique »

2 - Face à ce pari, des choix pour 2050 profondément divergents entre l'Allemagne et la France

| Technologies « bas carbone » utilisables | Allemagne → Fuite en avant Réseau formé par <u>onduleurs</u> + Production x > 2 en 2050 | France → Continuité Réseau formé par <u>alternateurs</u> + Production x ≈ 1,8 à 2 en 2050 |
|--|---|---|
| Nucléaire | 0 % | Socle majoritaire (50 à 70 % et +) |
| Hydraulique + biomasse + ... | < 10 % | ≈ 10 % |
| Eolien + Photovoltaïque | > 90 % (1) | ≈ < 20 à 40 % maximum |
| Turboalternateurs à <u>hydrogène</u> | Très grand nombre (2) | Nombre très limité |
| Stockages d' <u>hydrogène</u> associés | Capacités très importantes (2) | Capacités très limitées |
| Importations d' <u>hydrogène</u> | 70 à 75 % des besoins !!! | Inutiles |
| Compensateurs synchrones | Très grand nombre | Nombre limité |

(1) Nuit + vent très faible = Puissance produite dérisoire → (2) Secours pilotables MASSIFS indispensables

7 - Perspectives 2050 selon les connaissances actuelles (2/2)

Pour résumer et conclure : refuser le nucléaire, seule source d'énergie à la fois : décarbonée, pilotable et disponible à très grande échelle a des conséquences majeures

- 1 - Saut dans l'inconnu concernant le fonctionnement et la sécurité d'alimentation du réseau qui est une infrastructure d'importance vitale pour un pays développé + Électricité = principale source d'énergie disponible en 2050 dont la production devra être \approx doublée/maintenant
- 2 - Énormes capacités installées nécessaires en éolien à terre, éolien en mer et photovoltaïque. Exemple de l'Allemagne : avec son parc installé le plus important d'Europe, l'Allemagne produit à peine 35 % de son électricité avec ces moyens. Ce taux devra monter à **plus de 90 %** en 2050 pour une **production doublée** à cette date → L'Allemagne **devra multiplier par plus de 5** ($0,9 \times 2 / 0,35 \approx 5,1$) **son parc actuel** d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. Où les mettra-t-elle ?
- 3 - Énormes capacités installées nécessaires en **moyens PILOTABLES retransformant des énergies stockées**, notamment des **stocks d'hydrogène de très grandes capacités** pour pallier les **manques d'électricité** soit **massifs** (lors des nuits sans vent) soit **durables** (jusqu'à \approx 15 j de vents faibles)
- 4 - Coûts très élevés associés à ces moyens massifs de production et de stockage. Dans son étude « Futurs énergétiques 2050 » parue en octobre 2021, RTE évalue le prix de **l'électricité produite à partir d'hydrogène électrolytique déstocké** à \approx 240 à 350 €/MWh (selon moyen de production utilisé). À comparer aux \approx 70 à 80 €/MWh pour le **nouveau nucléaire** (EPR2 optimisé de série)
→ **Le choix allemand (et plus largement européen) du « 100 % renouvelable » apparaît sauf exception* comme un saut dans l'inconnu très risqué pour un système d'importance vitale...**

(* Norvège : \approx 95 à 96 % de production d'électricité d'origine hydraulique)

Merci de votre attention